



## **Quelques brèves municipales**

Ces brèves municipales sont l'occasion de réaliser un bref bilan de l'année écoulée et de présenter les perspectives.

En amont, sont remerciés très chaleureusement les bénévoles qui participent à l'embellissement du village (plantation et décoration de la fontaine) et à son animation (comité des fêtes, amicale pompier, club des anciens). Sont pareillement remerciés les élus, qui chacun avec leur compétences et leur idées, m'accompagnent et me conseillent sur tous les sujets. Sont également remerciés les 4 agents de la commune qui oeuvrent à votre service.

À tous ceux qui prennent connaissance de ces brèves pour la première fois, je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux habitants.

Bonne lecture et belles vacances.

Dominique Guiguen  
Maire de Boulton

## **Rappel du bien vivre ensemble**

Difficile de poursuivre par des interdictions mais les beaux jours s'installent, il est donc nécessaire de rappeler les règles de bien vivre ensemble, ceci dans le respect de chacun.

### **- Dépôts sauvages d'ordures**

L'abandon d'ordures, de déchets, de matériaux inertes et non inertes, d'objets en matière plastique, bidons, grillages est interdit sur un terrain privé ou sur le domaine public. Des déchetteries à Boulton et à Rioz sont à notre disposition.

### **- Feux de jardin**

Le brûlage à l'air libre des ordures et végétaux est interdit.

Brûler des branches, d'autres végétaux, des déchets et des ordures ménagères est un geste polluant et potentiellement dangereux. Préférez les déchetteries, le broyage, le compostage.

### **- Nuisances sonores**

Tous travaux de bricolage et de jardinage susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Jours ouvrables et samedis	9h-12h et 14h-19h30
Dimanches et jours fériés	10h-12h

### **- Ordures ménagères**

Le ramassage des ordures étant réalisé le mardi matin, il est demandé de sortir les poubelles le lundi et de les rentrer le mercredi.

### **- Haies et plantations :**

La taille et l'entretien des haies et plantations sont obligatoires afin qu'elles n'entravent pas la circulation des piétons et des véhicules, ne masquent pas les panneaux de signalisation et ne réduisent pas la visibilité.

## Les travaux et procédures engagés

### Atelier technique



Les travaux ont débutés en janvier mais ont du être interrompus : l'entreprise de maçonnerie retenue par la procédure d'appel d'offre a été mise en liquidation judiciaire. Six mois de retard, et c'est donc une nouvelle société de gros oeuvre qui poursuivra le chantier. Poursuite des travaux à partir de juillet pour une livraison en décembre 2024.

### Église



Facile à constater avec une grue et un échaffage, c'est parti, la restauration de la toiture de l'église, des façades et des vitraux de l'église a bien débutée. Tous les travaux sont autorisés par le conservateur des monuments historiques.

Qu'est ce qui est réalisé :

- Nettoyage de la façade à l'eau claire sans pression ou par hydrogommage doux sur 2 072 m<sup>2</sup>
- Micro gommage des éléments en pierre de taille
- Remaillage des fissures et rejointement des corniches
- Badigeons à la chaux aérienne
- Dépose de la lucarne
- Remplacement de 20 ml de pannes et de 690 ml de chevron
- Réparation des planchers et création d'échelle de meunier pour accéder au clocher
- Dépose et pose de 854 m<sup>2</sup> de tuiles nouvelles
- Remplacement de 117 ml de zinguerie et 108 ml de descente d'EP
- Dépose pour restauration de 5 vitraux en atelier
- Nettoyage et réparation de 6 vitraux sur place



Durant les travaux, l'électricité n'est maintenue que pour la sonorisation de l'église, il n'y a donc plus d'horloge et les cloches sont à l'arrêt.

Fin des travaux extérieurs en novembre 2024.



**Des visites sont prévues, plus d'infos dans les « festivités et cadre de vie »**

## Route de Chaux

Il a été présenté en réunion publique d'information le 30 janvier 2024 le projet d'aménagement et de sécurisation de la route de Chaux qui n'a pas eu l'approbation du Département. Compte-tenu des contraintes techniques à solutionner (pente, vitesse, soleil rasant, virage, absence de trottoir et de place de stationnement, chaussée étroite), il a été décidé d'installer une écluse provisoire sur une durée de 6 mois (de mai à octobre) sans signalisation lumineuse.

Cette démarche préalable permet de voir comment la circulation se régule. Le projet sera modifié en conséquence.

## QUIZZ

- 1- À combien est estimée la population totale de la commune au 1<sup>er</sup> janvier 2024 ?  
 680       692       705       712
- 2- Quelle est l'essence la plus présente dans notre forêt communale ?  
 Frêne       Chêne       Hêtre       Mélèze
- 3- Combien de conseillers siègent au conseil municipal ?  
 13       11       15       12
- 4- Quel est l'âge de notre doyen ou doyenne ?  
 100       99       98       95
- 5- Combien d'agents sont employés à la commune ?  
 5       4       3       2
- 6- Depuis combien d'années, le maire est-il en exercice ?  
 10       15       20       22
- 7- En quelle année la dernière naissance a-t-elle eu lieu dans la commune ?  
 1991       2001       2011       2021
- 8- Quel est le nombre maximal de personnes que la salle des Lavières peut recevoir ?  
 250       280       360       420
- 9- En quelle année, l'orgue de l'église a-t-il été construit ?  
 1723       1728       1865       1898
- 10- Quelle est l'estimation approximative du coût des travaux extérieurs de restauration de l'église ?  
 500 000 €       600 000 €       700 000 €       800 000 €
- 11- En moyenne, combien de mariages sont célébrés chaque année dans la commune ?  
 1       2       3       4
- 12- Combien d'entreprises ont été créées à Boulton ?  
 5       6       7       8
- 13- De quand date la première compagnie de sapeurs-pompiers à Boulton ?  
 1793       1856       1853       1861
- 14- Dans les années 1850, quelle était la plus grosse activité industrielle du village ?  
 Tuilerie       Papeterie       Poterie       Agriculture
- 15- Par qui sont autorisés les travaux liés à la restauration de l'église sont-ils autorisés ?  
 Le maître d'œuvre       Le maire       le conservateur des MH       l'architecte des bâtiments de France

## Les affaires courantes



Les tarifs de réservation de la salle des Lavières pour les habitants de Boulton sont réduits de 60 % par rapport au tarif de base, soit 340 € le week end (vendredi 17h au lundi 9h).

Les réservations sont à effectuer auprès de Mme Pinault au 06 33 43 17 98.

➤ **La commune soutient les associations locales en leur faisant bénéficier de 6 locations gratuites par an et la petite salle est mise à disposition à 50 € en semaine pour tous les habitants du village.**

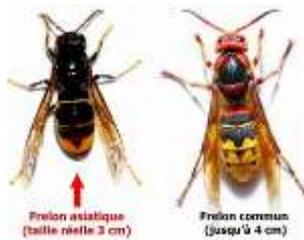


Pour rappel et l'usage de tous, en cas d'urgence d'arrêt cardiaque, 2 défibrillateurs automatiques sont installés, dans le hall de la mairie et dans la salle des Lavières.

Une réunion d'information s'est tenue le 27 mars 2024 pour lutter contre le frelon asiatique.

La destruction de nids de frelon asiatique est devenue obligatoire par arrêté préfectoral sur les domaines public et privé.

Le frelon asiatique est un véritable fléau pour l'apiculture et plus globalement pour la biodiversité.



Sur le territoire de la commune, 14 pièges ont été installés par des bénévoles et par la commune.

Grâce à ces investissements de la commune, le nombre de nids à détruire a été limité et a été constaté que 180 frelons asiatiques et 430 frelons communs ou européens ont été prélevés.

Pour l'année 2024, le piégeage a été bénéfique.

Une convention avec un prestataire a été signée pour la destruction des nids de frelons asiatiques sur les domaines publics et privés, avec prise en charge à 50 % de la facture sur domaine privé





La commune sera recensée entre le 16 janvier 2025 et 15 février 2025.

**2 agents recenseurs sont à recruter.** Ils seront chargés de collecter des données d'habitat et de population auprès de plus de 300 domiciles.

Une formation obligatoire sera à effectuer dans le but de maîtriser les règles du recensement.

**Renseignements et candidatures à déposer en mairie pour le 1<sup>er</sup> octobre 2024**

À la dernière estimation de L'INSEE, nous sommes 712 boultois(es), avec 25% de la population inférieure à 25 ans et 16 % de la population supérieure à 60 ans. 50 % de la population est boultoise depuis plus de 20 ans .



La commune s'est équipée de PanneauPocket, dans le but d'être au plus proche de ses habitants.

PanneauPocket est une application mobile qui permet aux collectivités de transmettre en temps réel des alertes, actualités officielles locales et messages de prévention. L'application est gratuite, sans publicité, sans création de compte ni aucune récolte de données personnelles. Il suffit de la télécharger et de rechercher la commune de « Boulton » puis de la mettre en favoris.



**Activités municipales**

- Urbanisme 2023 : 37 actes d'urbanisme dont 1 permis d'aménager, 3 permis de construire, 15 déclarations préalables et 17 certificats d'urbanisme d'information et 1 opérationnel.

- État civil 2023 : 17 actes d'état civil dont 2 mariages, 5 PACS, 5 avis de naissances, 4 transcriptions de décès et 1 acte de reconnaissance de paternité.

### Les festivités et le cadre de vie



**26 novembre 2023 et 9 mars 2024 :**

Décoration de la Fontaine pour Noël et Pâques.

Des idées, du temps, du bricolage, rejoignez l'équipe de bénévoles, bonne ambiance assurée...



**10 décembre 2023 :**

*Spectacle de Noël organisé par la commune pour nos enfants (et ceux de Boulot, Chaux-la-Lotière et Bussières).*

**12 janvier 2024 :** *Cérémonie des voeux et bilan de mi-mandat.*

**21 janvier 2024 :** *Le traditionnel repas des aînés s'est déroulé dans la bonne humeur.*

*Il est offert à toutes personnes de plus de 65 ans (les personnes de plus de 75 ans ne participant pas au repas, se voient offrir un bon d'achat).*



**28 mars 2024 :** *concours photos pour les enfants de Boulot # se prendre en photo à côté de notre super lapin.*

*24 enfants participants se sont vus offrir quelques friandises.*



**6 avril 2024 :**

*Plantation de 40 arbustes et graminés et de 105 vivaces dans les fontaines.*

*En 2025, poursuite des plantations dans les parterres ou dans d'autres massifs.*

*Vous avez la main verte, vous voulez échanger avec notre maître jardinier, participer à l'embellissement du village, on attends que vous !*

## À venir :



**Les 4 et 11 juillet 2024 à 17h30 et 8 août 2024 à 17h30 :**  
Visite du chantier de l'église par l'échaffaudage et le grenier.

Groupe de 10 personnes maximum, durée d'1h30.

Inscription obligatoire en mairie et réservée aux adultes.

**10 juillet 2024 à 20h aux Lavières :** projection d'un film consacré à M Denis Boillot, demeurant au hameau de la Tounolle



**14 juillet 2024 à 11h30 :** Apéritif républicain. Et à 22h45 feux d'artifice

**13 septembre 2024 à 18h30 :** Soirée «chouquettes» aux Lavières, moment de convivialité informel pour tous.

Les formulaires d'inscription aux ateliers numériques sont disponibles en mairie

La Bibliothèque de Chaux-la-Lotière nous ouvre ses portes.

## Les résultats des élections européennes à Boulton

- La France revient ! avec Jordan Bardella et Marine Le Pen : 45,53 % 117 voix
- Besoin d'Europe Valérie HAYER : 12,45 % 32 voix
- Réveiller l'Europe Raphaël GLUCKSMANN : 10,12 % 26 voix
- La France insoumise - Union populaire Manon AUBRY : 7,39 % 19 voix
- Europe Ecologie Marie TOUSSAINT : 5,84 % 15 voix
- La France fière, menée par Marion Maréchal, et soutenue par Eric Zemmour : 5,06 % 13 voix
- La Droite pour faire entendre la voix de la France en Europe FX BELLAMY : 4,67 % 12 voix
- Alliance rurale Jean LASSALLE : 3,11 % 8 voix
- Gauche unie pour le monde du travail par Fabien Roussel Léon DEFFONTAINES : 1,95 % 5 voix
- Parti animaliste - Les animaux comptent, votre voix aussi Hélène : THOUY 1,17 % 3 voix
- Écologie au centre Jean Marc GOVERNATORI : 0,78 % 2 voix

**TAUX de PARTICIPATION : 59,16 % : 268 électeurs sur 453**

**VOTES BLANCS et NUL : 4.10 % : 11 voix.**

### Réponses du Quizz:

1-712 = 699 résidents principaux et 13 secondaires. Population la plus élevée en 1851 avec 892 habitants. En 2020, estimée à 70 % de propriétaires et 30 % de locataires. Environ 48.7 % d'hommes et 51.3 % de femmes.

2- Le Chêne

3- 15 conseillers au total : 11 hommes et 4 femmes siègent au conseil municipal.

4- Notre doyenne aura 99 ans en décembre.

5- La commune emploie 4 personnes :- 2 employés communaux (28h et 35h), - la secrétaire de mairie (29h), - l'agent d'entretien et de gestion de la salle des Lavières (16h) soit 2 hommes et 2 femmes.

6- Dominique GUIGUEN a été élu maire le 26/03/2004 suite à la démission du précédent maire.

7- Simon est né au domicile de ses parents le 06/10/2021. En 2011, le 7 janvier, Clémentine était également née dans la commune.

8- La salle des Lavières peut recevoir jusqu'à 360 personnes.

9- L'orgue a été construit en 1865 par Claude-Ignace Callinet. Il a été restauré en 1996.

10- Le montant des travaux est estimé à un peu plus de 700 00 € pour la toiture, charpente, les vitraux et la maçonnerie, pierre de taille.

11- Sur 20 ans, près de 40 mariages ont été célébrés soit une moyenne de 2 mariages par an.

12- D'après les chiffres de l'INSEE, 7 entreprises ont été créées à Boulton en 2022.

13- En 1853, un comice agricole et une compagnie de sapeur-pompiers furent organisés.

14- Malgré les 70 cultivateurs recensés par la liste générale des électeurs en 1852, la commune comptaient à l'époque 23 potiers.

15- Le conservateur des MH fait faire les travaux nécessaires et autorise les travaux demandés par le maire ou du maître d'oeuvre, l'architecte des bâtiments de France intervient dans le cadre des autorisations d'urbanisme

Avec l'application de la Communauté de communes du Pays Riolois, vous accédez en un clic aux informations qui vous intéressent !

### Quoi de neuf, du côté de la CCPR sur le territoire de Boulton



Actualités : Restez informé(e) des dernières nouvelles, événements et initiatives de la Communauté de Communes du Pays Riolois. Soyez au courant des projets en cours, des programmes communautaires et des annonces importantes.

Informations sur les services : Trouvez facilement les informations dont vous avez besoin sur les services communautaires : Gestion des déchets, Eau, Périscolaire... Signaler des problèmes ou payer ses factures.

- **Remplacement de la canalisation d'eaux usées de la rue de France en octobre**

## Le mot des associations



*L'équipe de l'association des parents d'élèves des Bobuchots souhaite remercier tous les parents, professionnels de l'école et du périscolaire, ainsi que la mairie de Boulton pour leur soutien tout au long de cette année.*

*Les actions menées ont été un franc succès : du marché de Noël dans la cour de l'école, en passant par la soirée carnaval qui a eu lieu à la salle des Lavières, et par les ventes de produits régionaux, agrumes, pizzas et calendriers créés avec la participation des enfants.*

*Toutes ces actions ont permis aux enfants scolarisés de pouvoir faire de nombreuses sorties scolaires comme la visite du musée Olympique à Lausanne, la visite des écuries des Boulingrins à Scey-Sur-Saône, la possibilité de faire du sport au gymnase de Voray sur l'ognon, ainsi que de nombreux achats de matériels pour les différentes classes.*

*Nous vous attendons nombreux à notre kermesse qui aura lieu le 28 juin prochain à partir de 16h30 dans la cour de l'école..*

*A l'année prochaine pour de nouvelles aventures et de nouvelles actions !*

*Association des Bobuchots*



Que fait l'association AU GRÉ DES VENTS ?



Association qui s'est créée il y a maintenant 15 ans, à la fin du Foyer Rural de Boulton, suite à la disparition du club du 3ème âge dont celui-ci en faisait partie. Le club du 3ème âge était affilié à la fédération nationale de Aînés Ruraux, avec 32 adhérents. En rejoignant cette fédération, AU GRÉ DES VENTS a organisé ce que la fédération nationale proposait, c'est-à-dire: des dictées, des concours de tarot, des lotos, des marches, des concours de pétanque, des repas entre adhérents et aussi des voyages d'une journée (soit exactement 34 voyages dont le dernier était la visite de la Verrerie-Christallerie à Passavant-la-Rochère et de l'Ecomusée de la cerise à Fougerolles le samedi 8 juin.

D'autre part, elle publie un magazine « la feuille qui vole », trimestriel, le dernier, le N° 50 d'avril 2024, reprend divers chapitres de la vie locale (un reportage sur l'agriculture avec les photographies de tous nos exploitants agricoles), du temps, de la poésie, des recettes de cuisine et des petites histoires à rire.

Mais ce n'est la seule publication, il y a aussi les tomes de « la feuille qui vole », édités après les marches, les voyages, les repas, ceux-ci sous formes humoristiques. Le dernier numéro est sur le repas des anciens du dimanche 21 janvier 2024, c'était le N° 45 !

Comme il se doit, et certains le savent, ces éditions sont soumises au dépôt légal à la Bibliothèque Nationale de France. À chaque publication, un exemplaire est transmis à cet organisme. Le directeur de publication doit être obligatoirement le président de l'association.

Maintenant que les présentations sont faites, l'association AU GRÉ DES VENTS invite chacune et chacun à venir la rejoindre.



Le château de Guédelon



Musée de la moto au Château de Savigny les Beaune



Musée de l'aviation au Château de Savigny les Beune Des alambics à l'écomusée de la cerise à Fougerolles



*L'équipe des Boulton'entrain souhaite remercier tous les adhérents, les professeurs (danse zumba, multisport enfants), les bénévoles et vous tous, qui participez avec bonne humeur à nos manifestations, qui sans vous, ne seraient pas possible.*

*Ces manifestations permettent de subventionner une partie des sorties organisées pour le village: En 2023, un bus a été mis en place pour une sortie au zoo d'Amnéville et deux bus pour les marchés de Noël en Alsace. La sortie pour 2024 reste encore non définie pour le moment.*

*Nous vous attendons nombreux pour nos manifestations à venir. N'hésitez pas à nous rejoindre. L'équipe des Boulton' entrain*



## Aides communales

### Les aides indirectes :

- une calculette est offerte à chacun des enfants quittant l'école pour rejoindre la classe de 6<sup>e</sup> au collège
- le garde louvetier/piégeur agréé Éric Stehly se voit aider pour l'achat de cartouches et/ou de pièges pour le prélèvement des nuisibles dans la commune afin de réguler leur nombre,
- les associations locales (Au gré des vents, Boul't'entrain, Amicale pompiers) et intercommunales (ADMR, Restaurant du cœur, Amicale des donateurs de sang de Rioz, Souvenir français, Office des anciens combattants) sont subventionnées pour un montant total de 2 300 €,
- La commune soutient les associations locales en leur faisant bénéficier de 6 locations gratuites de la salle des Lavières par an.

### Les aides directes :



1. Une aide de 20,00 € par enfant de 6 à 16 ans (au moment de l'inscription) sera attribuée pour toute inscription à une activité culturelle ou sportive.



2. Une aide de 100,00 € par personne, au financement du permis de conduire vise à accompagner les jeunes domiciliés dans la commune, âgés de 15 à 25 ans, sur la voie de l'autonomie pour favoriser leur insertion professionnelle.

➤ **Une participation citoyenne d'une demi-journée est demandée en retour à chaque futur titulaire du permis**



3. Participation au financement de la Cartes Avantages Jeunes à hauteur de 8 € (prix d'achat 10 €, prix de revente 2 €).

➤ **Inscription obligatoire en mairie avant le 31 juillet 2024**



4- Prise en charge des frais de dossier de 31 € pour la mise en place d'un service de téléassistance Présence Verte ou Eliad.



5 - Aide de 50 € pour l'achat d'un récupérateur d'eau d'un volume minimum de 250 L. Les personnes souhaitant bénéficier de cette aide devront fournir une facture et justifier son installation.

**Plus de renseignements sur ces aides en mairie**

### **Horaires d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale**

**03 84 91 73 55 /**  
**[mairie.bout@orange.fr](mailto:mairie.bout@orange.fr)**  
**<https://boul.t.fr/>**  
**page facebook Village de Boul**

**Lundi : 8h00 - 12h30 / 13h30-18h30**  
**Mardi : 13h30 - 16h30**  
**Jeudi : 7h30 - 12h30 / 13h30 -16h30**  
**Vendredi : 8h00 -11h30**